

# L'IMPARTIAL

L'Union fait la Force

CIE DE L'IMPARTIAL, Propriétaire

Fondé en 1893 par Gilbert Buote et son fils François Joseph

F. J. BUOTE, Redacteur, Mme. F. J. BUOTE Assistante

Vol. 3 Nc. 41 Nouvelle Serie

TIGNISH, ILE DU PRINCE EDOUARD, MARDI LE 25 AVRIL, 1911

18 ANNEE

## La Lecture du Message Du President Taft.

### CE DOCUMENT IMPORTANT EST TRANSMIS AU CONGRES.

#### Le Texte Complet.

Washington, 5 Le président Taft a transmis, au Congrès, son message, à l'occasion de la session spéciale. Le message demande la ratification de la convention douanière, qui est considérée comme une mesure désirée par la majorité du peuple américain.

En voici le texte :  
"Au Sénat et à la Chambre des représentants :

Le 26 janvier, j'ai transmis au soixante et unième Congrès, le texte de l'entente commerciale, qui avait été négociée sous ma direction par le secrétaire d'Etat avec les représentants du Canada. Cette entente était le fruit d'efforts faits par les deux gouvernements, pendant près d'une année, pour effectuer un accord commercial qui donnerait un nouvel essor au commerce des deux pays, et serait de nature à rendre plus étroites les relations d'amitié. Cette entente, dans ses termes et dans son but, était purement

**ECONOMIQUE ET COMMERCIALE**  
tout en assurant le règlement amical de diverses questions d'un caractère diplomatique et politique.

Pendant que les négociateurs poursuivaient la discussion du projet, j'étais convaincu que le peuple canadien et celui des Etats-Unis verraient avec plaisir l'adoption d'une mesure qui augmenterait le commerce sur les deux côtés de la frontière, ouvrirait en des condi-

tions avantageuses, à la masse de nos consommateurs les ressources en réserve du Canada, et offrirait, en même temps, une issue plus grande pour le surplus de nos produits agricoles et industriels. Nécessairement, pendant la conférence des négociateurs, le résultat de leurs délibérations ne pouvait être rendu public. Mais quand le texte complet de l'entente douanière, accompagnant la correspondance et les notes expliquant le but, devint connu du public par l'intermédiaire du message transmis au Congrès, il fut tout de suite évident que le travail consciencieux des commissaires était approuvé d'une façon générale. Cette approbation a été confirmée par une étude plus approfondie des termes de la convention.

L'appui si considérable qu'a reçu le projet de réciprocité indique que cette mesure nationale a été appréciée à sa juste valeur, et qu'elle répond au

#### DESIR DU PEUPLE

La Chambre des représentants du soixante et unième Congrès, après que le texte complet de la convention et tous les détails des conditions y contenues eussent été mis devant elle, de même que devant le peuple américain, adopta un bill confirmant la convention telle que négociée et telle que transmise au Congrès. Cette mesure n'eut pas le temps d'être sanction-

née par le Sénat.

Dans mon message du 26 janvier, j'explique au long le caractère de l'arrangement, et j'insiste sur son opportunité et sa nécessité comme réponse aux besoins mutuels des populations des deux pays, de même qu'il est à leur avantage commun. Je renouvelle ce message et je vous transmets le traité de réciprocité, pour faire partie du message actuel devant le soixante et deuxième Congrès, vous invitant de nouveau à y consacrer toute votre attention.

Je suis induit, par déférence au sentiment populaire, et réalisant mon devoir envers la masse du peuple, dont le bien-être dépend de cette mesure, de vous demander pour elle la plus prompte considération. En terminant les négociations, les représentants des deux pays se sont engagés à faire tous leurs efforts pour faire débattre concurremment les clauses du traité à Washington et à Ottawa. J'ai cru de mon devoir de ne pas retarder jusqu'à l'ouverture du prochain Congrès, en décembre, mais d'user de la prérogative que me donne la constitution de convoquer le soixante-deuxième Congrès en session spéciale, afin qu'il n'y ait aucune solution de continuité dans la considération et la sanction à donner à ce sujet si important.

(Signé) WILLIAM H. TAFT  
Maison Blanche, 5 avril 1911.

## UNE SENSATION DIPLOMATIQUE.

Trois fonctionnaires du ministère des Affaires Etrangères à Paris, France, ont été arrêtés sur l'accusation d'avoir volé des documents diplomatiques pour les vendre à une puissance étrangère. L'un des prisonniers est le fils de M. Rouet, ancien consul à Bagdad. On dit que les documents volés ont trait aux négociations entre la France et la Turquie au sujet du chemin de fer de Bagdad. Ils auraient été ven lus à l'Allemagne.

L'affaire a créé une grande sensation. Cette fois, ce n'est plus le ministère de la Guerre ou celui de la Marine qui est en cause, mais celui des Affaires Etrangères. On ne donne aucun renseignement à part le nom des prévenus et la nature de l'accusation, qui n'est pas de trahison mais d'espionnage. La pénalité est de 2 à 5 ans de bagnes ou une amende de 5,000 francs.

Rouet, le fils de l'ancien consul à

Bagdad, à 22 ans, et était élève du service consulaire. Il était attaché à la rédaction des index du ministère et, quoique ne touchant jamais aux documents les plus importants, il avait accès aux rapports confidentiels.

Maimon, le deuxième inculpé, est un Oriental qui se fit naturaliser sujet britannique il y a deux ans, à Londres. Il vint à Paris comme employé aux concessions des chemins de fer de Perse et c'est alors qu'il fit la connaissance de Rouet.

Palliez, le troisième prévenu, est le secrétaire de Maimon. Celui-ci commença par obtenir de Rouet des renseignements concernant le chemin de fer de Bagdad puis touchant la politique étrangère de la France et particulièrement de la correspondance entre Paris, Londres et Madrid sur la situation au Maroc. C'est cette information qu'il vendit à l'Allemagne.

## ON TROUVE DE L'OR

Il paraît que l'on vient de faire la découverte de riches mines d'or dans le district de Metachewan.

Un groupe considérable d'hommes est partie pour aller travailler dans ces mines et d'autres groupes doivent bientôt aller les rejoindre.

On a apporté des pépites d'or trouvées dans ces mines, et qui sont les plus beaux échantillons du métal précieux qui aient encore été trouvés dans la région Nord.

## VICTIME D'UNE LACHE ATTAQUE

M. Alexandre Lecompte de Valleyfield, P. Q. vient d'être victime d'un lâche attentat qui met ses jours en danger. Vendredi soir, il était venu à Valleyfield pour transiger certaines affaires. Il partit vers 4 heures pour retourner chez lui, dans la Grande Ile, à quatre milles de Valleyfield. A deux milles de la Ville, il rencontra deux in-

## LES FLAMMES DETRUISENT L'UN DES QUARTIERS DE LA VILLE DE TOKIO. CINQ MILL MAISONS ONT ETE RASEES.

### Des Millions en Fumée.

Samedi le 8, le quartier des courtisanes, l'un des principaux quartiers de Tokio, Japon, connu sous le nom de Yoshiwari, a été complètement détruit par un incendie. Plus de mille des édifices qui ont été rasés avaient l'apparence de véritables palais. En trois heures les flammes ont accompli leur oeuvre. Six mille personnes sont sans abri. Le fameux quartier de Yoshiwari est régi par le gouvernement, qui y avait fait construire des hôpitaux, dont plusieurs ne

sont plus que des amas de cendres.

Les flammes ont commencé leur travail destructeur vers onze heures et demie, dans la matinée et un vent très violent les alimentait. Cinq mille maisons de toutes sortes ont été brûlées. Un grand nombre de femmes ont été gravement blessées, mais aucune d'elles, croit-on, ne succombera.

Cinq mille soldats ont reçu l'ordre d'exercer la surveillance. Il est impossible d'évaluer les dommages d'une façon à peu près ex-

acte. Il est certain toutefois que des millions de dollars ont été perdus en fumée.

Les pertes causées par la destruction du quartier Yoshiwari sont évaluées à trois millions de dollars. Les journaux annoncent que quatre ou cinq personnes ont péri. Les blessés sont très nombreux, une centaine au moins.

Les dommages sont couverts par des assurances de \$350,000. On ne sait pas la cause du feu.

## LA PICOTE DANS LE

### NOUVEAU-BRUNSWICK

Un indien du village de Ste Marie, à l'autre côté de la rivière St-Jean en face de Frédéricton, est arrivé des chantiers avec la picote. Cet indien, Barney Somerville, gendre de Jim Paul Harving, est tenu en quarantaine dans une maison privée. La réserve est aussi toute entière en quarantaine, de sorte qu'il est défendu aux habitants du village et à ceux qui sont en dehors d'avoir ensemble des communications.

## PAROLES POUR TOUS

L'Eucharistie n'est pas toute la religion, mais elle en est l'expression la plus sublime et la plus pure.

Elle n'est pas toute la vertu, mais elle est le moyen divinément établi pour y parvenir.

Elle n'est pas le Ciel ; mais elle est, au milieu du désert de la vie, une oasis qui en fait supporter l'attente.

Elle n'est pas toute l'oeuvre de Jésus-Christ ; mais elle est tout son coeur.

Et j'ose ajouter encore : l'Eucharistie n'est pas l'unique remède à la crise sociale, mais elle possède le principe de vie qui seul peut guérir les nations épuisées par la crise sociale. Le monde de nos jours sera sauvé dans la mesure de sa participation à la divine Eucharistie.

Mgr Cartuyvels.

(Discours au Congrès eucharistique d'Anvers)

Ce Jésus, dont la divinité est tous les jours insultée ou niée, la prouve tous les jours, entre mille preuves, par ses miracles de désintéressement et de courage qui s'appellent des vocations. Des coeurs jeunes et innocents se donnent à Lui pour le récompenser du don qu'il nous a fait de lui-même ; et ce sacrifice n'est que la réponse de

l'amour humain à l'amour d'un Dieu pour nous.

MONTALEMBERT

Les Moines d'Occident, Tome V. p. (395.)



### Souvenez-vous de vos morts

C'est une pieuse coutume que celle de prier pour les morts.

La meilleure manière de perpétuer la mémoire de vos disparus est par la carte souvenir avec prière.

Nous avons en main une jolie carte funéraire bordée de noir, avec prière, nom de la personne défunte, son âge et la date du décès imprimés sur un côté, et de l'autre diverses scènes pieuses.

25 Cartes pour 75 cents

50 " " \$1.00

envoyées sans frais de malle à n'importe quelle adresse en Canada ou aux Etats-Unis sur réception du prix.

Nous n'imprimons pas moins de 25 cartes.

Adressez : L'IMPARTIAL

Tignish, Ile du P. E.

### AVEZ-VOUS DE L'ARGENT ?

qui ne fait rien, ou qui vous rapporte moins de 8% d'intérêt. Nous pouvons placer n'importe quelle somme sur premières hypothèques garanties et enregistrées rapportant 8% net aux prêteurs, Ecrivez-IMPARTIAL AGENCIES P. O. Box 564, Edmonton, Alta.

# L'IMPARTIAL VOUS DONNE TOUTES LES NOUVELLES.